

Ecoute

Rapidité

Fiabilité

Conseil

Transparence



Chauffage - Energies renouvelables - Plomberie
Entretien - Dépannage - Installation

Z.A.E. Les 10 Muids - Rue Antoine Laurent le Lavoisier - 59770 MARLY

Tél. : **03 27 21 50 50**

33, rue de l'Ermitage - 59600 MAUBEUGE

Tél. : **03 27 53 16 16**

25, rue Gustave Eiffel - 59500 DOUAI

Tél. : **03 27 92 95 95**

1, rue d'Arras - 59400 CAMBRAI

Tél. : **03 27 81 86 16**

39, rue de la Cimaie - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : **03 20 34 06 06**

www.gazservice.fr



(P) Permettez-nous de vous contacter : 03 20 34 06 06 - Crédit photo : Yuri Arcurs - Fotolia.com - Gaz Service au capital de 276.800 € - R.C.S. B 718 800 477 Valenciennes

Le contrat d'entretien,
une affaire de confiance

avec



Sécurité

Rapidité

Economie
d'énergie



Je choisis la tranquillité !

Le spécialiste de ma chaudière mon technicien



- Formé sur toutes les grandes marques
- Efficace en intervention grâce à son expérience et au stock de pièces dans son véhicule
- Disponible pour me donner des conseils sur le fonctionnement de mon appareil

Pourquoi entretenir ma chaudière?

- Je réalise entre 7 et 12% d'économies d'énergie¹
- Ma chaudière tombe 5 fois moins en panne¹
- L'entretien annuel est obligatoire²
- J'améliore la sécurité de mon installation

Deux contrats d'entretien pour choisir en toute tranquillité

	Contrat Tranquillité	Contrat Privlège
Une visite d'entretien annuelle + mesure du taux de monoxyde de carbone (10 contrôles de sécurité, nettoyage complet de l'appareil, réglage de la combustion et de la température de l'eau)		
Une assistance dépannage prioritaire 6 jours sur 7		
Les frais de déplacement et la main-d'œuvre inclus pour les dépannages ³		
Garantie Zéro souci : le remplacement des pièces inclus⁴		

Nos contrats suivent la norme AFNOR NF X50-010 pour les chaudières gaz
et NF X50-011 pour celles fonctionnant au fioul.

Nous vous proposons également :

- > Le ramonage de votre cheminée
- > Le désembouage ou le détartrage de votre installation
- > Le remplacement de votre chaudière
- > Le changement de votre chauffe-eau

¹ Source ADEME - L'entretien des chaudières - avril 2009.

² Décret du 9 juin 2009 n°2009-649.

³ Hors pièces pour tout dépannage justifié.

⁴ Voir conditions d'éligibilité de votre matériel en magasin.

